

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Mystification « kolossale »

Vous avez vu la mystification prodigieuse qui vient de faire mobiliser la garnison de Strasbourg, mobilisation qui s'est terminée par un rire homérique qui a franchi les frontières allemandes pour fuser dans l'Europe entière.

Voici les faits : le lieutenant qui commande le corps de garde, place Kléber, recevait à 11 heures du matin environ un télégramme que lui apportait un employé de l'administration des postes et télégraphes.

Le « petit bleu » disait en substance : « Le corps d'armée reçoit l'ordre de mobiliser. Le gouvernement militaire doit se préparer immédiatement. J'arriverai à Strasbourg à midi. Signé : Guillaume II Empereur et Roi. »

Le lieutenant fit porter directement l'ordre à son chef le général Glostein du 15^e corps d'armée. Séance tenante, l'ordre de mobiliser la garnison fut donné.

La nouvelle, s'était répandue en ville. Elle y jeta une vive émotion. Beaucoup croyaient à la guerre. De paisibles bourgeois, des ouvriers, se précipitaient vers la Caisse d'épargne afin d'opérer le retrait de leurs dépôts.

Selon la coutume consacrée, fonctionnaires de tout ordre, édifices publics, banques et autres établissements divers hissèrent leurs drapeaux.

La vue des bataillons sillonnant les rues en tenue de campagne prêta à la déclaration prochaine de la guerre un tremplin fort et facile.

Le prince Joachim étudiant à Strasbourg, le statthalber en grand uniforme, prenaient rapidement le chemin du Polygone.

Un « Zeppelin » aux proportions imposantes vint évoluer au-dessus de la ville et virer autour de la flèche de la cathédrale.

La vie publique fut en quelque sorte momentanément suspendue. Des banques fermèrent leurs guichets ; les écoles reçurent congé ; les cafés devinrent le siège des clubs où l'on discutait plus ou moins passionnément la nouvelle.

Dans certains cercles on déclarait qu'à la réception de l'ordre de mobilisation, des régiments s'étaient naturellement empressés d'exécuter les instructions prescrites en pareil cas, mais que ces mouvements trahissaient beaucoup de lenteur et d'imprévoyance.

Nos « braves gens » d'Arracourt avaient fait mieux.

Les commentateurs allaient leur train et pendant ce temps 25.000 hommes étaient réunis au Polygone attendant, l'arme au pied, leur chef suprême. Mais Guillaume II ne vint pas et pour cause. Las d'attendre, on se mit en communication avec le cabinet de Berlin et on apprit que l'empereur était à Königsberg et ne pensait nullement venir à Strasbourg.

L'ordre qui avait mobilisé ou plutôt maboulisé Strasbourg était l'œuvre d'un fumiste. Cette nouvelle provoqua comme vous le pensez un rire « kolossal » et sincère.

L'auteur du petit bleu était un nommé Wolter ancien sous-officier que certaines fautes avaient éloigné de l'armée. Il collaborait à un organe socialiste la « Presse libre ».

Le ministre impérial avait l'œil sur lui. Cette surveillance n'a pas empêché cette fumisterie extraordinaire qui couvre de confusion et de ridicule des gens très sérieux, de personnages marquants, des fonctionnaires de confiance.

L'aventure du fameux capitaine Kopenick s'arrogeant les galons de l'autorité nécessaire pour exécuter son cambriolage n'est qu'un jeu d'enfant à côté de ce tour audacieux, de cette énorme mystification.

Songez en effet que la plaisanterie Wolter a réussi à mobiliser trente généraux et colonels, 25.000 hommes de troupe, un ballon dirigeable, six aéroplanes, 25.000 cu-

rieux et un prince de la famille impériale.

On déclare que Wolter est un déséquilibré, un fou ; mais il proteste énergiquement contre ces affirmations. « Je suis moins fou que bien d'autres, avait-il récemment déclaré à un de ses amis, « je vais faire une de ces kopenicks » kiades dont rira tout Strasbourg et dont s'étonneront les généraux et même l'empereur. »

Et en effet comme Lemcke-Terrieux son aimable et souriant précurseur, pour prouver qu'il n'avait rien d'un maboule, l'ancien sous-officier a d'un trait de plume, troublé momentanément la paix prussienne.

Notez que si Wolter avait été plus fortuné il voulait que son idée eût un résultat plus grandiose car il aurait par le même système, envoyé la flotte de Kiel croiser dans la mer du Nord ; et beaucoup prétendent qu'il aurait réussi.

Voilà des sujets de méditation pour les sages et pour l'empereur.

CASTELNAU.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 10 février

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

Divers projets de loi sont adoptés sans observation, et la Chambre reprend la discussion du budget de la marine.

M. Lairolle examine la situation navale de la France dans la Méditerranée.

M. André Lefèvre rend hommage à l'entraînement de nos équipages et à l'habileté de nos pointeurs et il demande qu'on améliore leur situation.

La discussion générale est close et la suite est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

Singulière histoire

Les feuilles de Bâle rapportent que la semaine dernière on vit s'arrêter un chien noir à la porte d'une clinique chirurgicale.

Le concierge le chassa. Mais il reparut le lendemain ; puis, le surlendemain, et toujours à l'heure de la visite.

Son insistance finissait par étonner, lorsqu'en examinant le collier de l'animal, un carabin découvrit qu'il avait un abcès derrière l'oreille.

On ouvre l'abcès, et le malade se laisse opérer avec tant de satisfaction qu'il refuse de partir. Il devient l'hôte des internes qui le pensent soir et matin.

Mais, entre temps, on s'enquiert de son propriétaire, un vieillard à grande barbe blanche, qui se présente et qui raconte :

— Je l'avais mis chez un vétérinaire. Or, il était mécontent de ses infirmiers, je le sentais bien. Pourqu岸, sans doute, il a fui la maison.

Mais comment a-t-il trouvé la clinique ?

Son cas me semble fort troublant. S'il y a des esprits entre la terre et le ciel, qu'ils descendent des parfums dorés et me conduisent vers une vie nouvelle !

« Alors, dit Goethe, un chien noir se montre et suit Faust ».

Ce chien noir, ce vieillard à grande barbe blanche....

Si l'opéré de Bâle était le barbet de Faust !.....

Où peut-être, un canard....

Les joies de l'enseigne

Rue de Ménilmontant, un de nos amis apercevait, ces jours derniers, un alléchant écriteau : pour une somme modique de trois francs, on offrait de vendre « un Fragonard, presque neuf ».

Sceptique et perplexe notre ami entra ; déjà il se réjouissait à l'idée

de pouvoir, pour ce prix avantageux, compléter sa galerie de tableaux.

Mais sa surprise fut grande lorsque le vendeur — ancien tailleur pour hommes — lui présenta un superbe fer à repasser, pesant une dizaine de livres. Dans le métier, c'est sous le nom de Fragonard qu'on désigne ce genre d'instrument.

Est-il besoin de dire que notre ami n'acheta pas ce Fragonard ?

Il y en a de bonnes

Quelques bonnes phrases à la Ponsion du Terrail que nous avons trouvées dans des romans-feuilletons en cours de publication :

« ...Il avait un pantalon très court et une veste de même couleur... »

« Cet homme avait quatre-vingts ans, mais il en paraissait au moins le double ».

« D'une main elle lui caressa les cheveux, et de l'autre elle lui dit... »

« ...Et ce chapeau bosselé, déchiré, n'avait plus figure humaine ».

« L'étranger n'avait en parlant laissé percer aucun accent exotique, c'était évidemment un Français ».

INFORMATIONS

La réforme électorale au Sénat

La Commission sénatoriale de la réforme électorale s'est réunie lundi sous la présidence de M. Clemenceau. Elle a pris connaissance des textes proposés par M. Trouillot comme résultat de l'étude dont il a été chargé sur les questions qui touchent aux listes électorales, au secret et à la liberté du vote, et aux manœuvres frauduleuses destinées à fausser la sincérité des élections.

M. Jeanneney a donné ensuite lecture du texte qu'il a établi définitivement en conformité de décisions antérieures, et qui concernent le mode de scrutin proprement dit.

M. Jeanneney a indiqué qu'il était assuré de pouvoir lire son rapport à la Commission, de manière que celui-ci puisse être déposé sur le bureau du Sénat à la fin du mois de février, comme il s'y est engagé.

La Commission dans sa prochaine réunion entendra donc la lecture du rapport de M. Jeanneney.

Étaient présents à cette réunion : MM. Clemenceau, Jeanneney, Trouillot, Ferdinand Dreyfus, Maujan, Béranger, Girard, Bérard, Régismanset.

L'amnistie à la Chambre

Le gouvernement a conféré, lundi soir avec la Commission de la réforme judiciaire, au sujet du projet d'amnistie. Il est représenté par M. Briand, président du Conseil ; Barthou, garde des sceaux ; Etienne, ministre de la guerre ; Klotz, ministre des finances et Bernard ministre du travail.

Comme nous l'avons déjà dit, le gouvernement maintient son projet avec le caractère exclusivement politique qu'il a et repousse tous les amendements dus à l'initiative parlementaire. Ceux-ci sont au nombre de vingt-deux.

Le garde des sceaux doit faire connaître qu'il écarte du bénéfice de l'amnistie les condamnés en vertu de la loi de 1894 sur les menées anarchistes, sans quoi, seraient amnistiés les individus récemment condamnés pour sabotage de la défense nationale.

Le garde des sceaux écarte également de l'amnistie les faits connexes lorsqu'ils ont été qualifiés crimes.

Contre une sentinelle

On annonce une agression contre une sentinelle du champ d'aviation de Villers-les-Nancy. Mais on ne sait rien de précis. La place est muette. La garde du champ a dû recevoir la consigne de se taire car elle ne dit rien. Elle répond évasivement aux questions : Une senti-

nelle a été blessée d'un coup de feu, mais on ne sait si elle s'est blessée elle-même accidentellement, ou si c'est une tentative anarchiste ou d'espionnage, ou une vengeance.

L'enquête seule tirera au clair cette affaire qui occupe assez vivement l'opinion publique, étant donné la proximité de la frontière.

L'affaire du Paty de Clam

Un journal annonçait qu'aucune mesure disciplinaire ne pouvait être prise contre M. du Paty de Clam par le ministre de la guerre.

« M. du Paty de Clam, disait-il, n'est même pas officier de territoriale, puisqu'il n'a pas encore reçu de lettre de service. D'ailleurs, les officiers de l'armée territoriale ont le droit d'écrire librement. En conséquence, le ministre de la guerre se bornerait à ne pas envoyer à M. du Paty de Clam sa lettre de service. »

M. Etienne, interrogé à ce sujet, a fait la déclaration suivante :

« Cette note est formellement inexacte. Je ne puis m'amuser à démentir tous les bruits tendancieux qui courent. Vous pouvez toutefois annoncer que d'ici à quelques jours, une mesure effective sera prise contre M. du Paty de Clam, conformément aux déclarations formelles que j'ai faites à la tribune de la Chambre. »

La pitié du mari

La célèbre artiste Mme Vialzeff, était arrivée à un tel degré d'anémie que la transfusion du sang s'est imposée comme unique moyen de salut.

A cet effet, le colonel Riscoubski, mari de Mme Vialzeff, a prié le professeur Enderlen, de Wuerzburg, de venir à Saint-Petersbourg pour procéder lui-même à cette opération délicate et dangereuse. Le colonel s'est prêté avec beaucoup de courage à l'opération, dédaignant les narcotiques. Il a fait preuve d'un stoïcisme extraordinaire durant les 35 minutes que dura la transfusion du sang. Il a fallu inciser jusqu'à l'os dans le bras du colonel et mettre à nu une artère chez la malade.

Après avoir subi des douleurs inouïes, le colonel a dû s'aliter. Un régime de suralimentation lui est rigoureusement prescrit. Quant à la malade, après la transfusion du sang, son état s'est légèrement amélioré. Le pouls s'est rectifié et les joues se sont légèrement colorées.

Au total, environ trois verres de sang nouveau ont été transfusés dans les artères de la malade. Il importe actuellement que son cœur soit suffisamment résistant et que le sang étranger se répartisse régulièrement dans les artères.

Un Beau Record

Le vent soufflait avec violence samedi matin, à l'aérodrome de Villers-aux-Étampes, et, cependant, le pilote Gouguenheim, qui avait convoqué M. Julien, commissaire officiel de l'Aéro-Club, en vue de tenter le record du monde de la hauteur avec passagers, décidait de mettre son projet à exécution.

A sept heures, l'appareil, un biplan de 17 mètres d'envergure avec moteur Gnôme de 80 HP., était sorti. MM. Gressard, Dufaur, Jousse et Leclerc prenaient place à bord, puis M. Gouguenheim s'installait à son poste de pilote.

A 8 h. 10, exactement, l'appareil décollait superbement à une allure remarquable, malgré le vent très violent, s'élevait progressivement. Malheureusement, la pluie surprit les ascensionnistes alors qu'ils se trouvaient déjà à 750 mètres d'altitude et ils durent revenir à terre.

Les commissaires officiels constatèrent alors que l'altimètre enregistrait 752 mètres.

Le record du monde du vol en hauteur avec quatre passagers (cinq personnes à bord y compris

le pilote), qui appartenait au belge Verschaeve, était de 590 mètres. Le pilote Gouguenheim le bat donc de 160 mètres.

Un fils retrouvé après trente-neuf ans

Un fait vraiment extraordinaire s'est produit dans la petite ville de Vico-Fantasia-al-Mercato (Italie). Une femme de la localité, nommée Tomassina Vincenzi, a retrouvé son fils qu'elle croyait mort depuis 39 ans.

Devenue veuve à Palerme, cette femme était allée habiter Naples. Elle avait confié son enfant à une femme de la campagne. Un jour qu'elle s'était rendue chez cette personne pour voir son fils, on lui dit qu'il était mort et on lui montra un acte de décès. L'enterrement avait dû avoir lieu aussitôt.

La pauvre mère pleura son fils pendant de longues années, ignorant qu'il vivait encore et que la paysanne à qui elle l'avait confié l'élevait sous son nom à elle.

En effet, cette personne ayant perdu son fils, avait fait dresser un acte mortuaire au nom de l'enfant né de Tomassina Vincenzi.

Elle avait agi ainsi parce qu'elle aimait passionnément le petit. L'enfant grandit, devint un homme ; lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt-cinq ans, sa mère adoptive lui révéla les événements qui avaient entouré son enfance. Le jeune homme ne songea plus alors qu'à retrouver sa véritable mère.

Pendant quatorze ans il l'a cherché. Ce ne fut que ces jours-ci qu'un hasard la lui fit retrouver.

On conçoit l'émotion de la pauvre vieille femme qui revoyait son fils après 39 ans. L'émotion fut si forte qu'elle tomba évanouie.

Le Conflit Balkanique

Sur les lignes de Tchataldja

On mande de Tchataldja, que les Turcs ont fait un mouvement en avant dans trois directions. A 9 heures du matin, une colonne forte de six bataillons, appuyée par l'artillerie du fort de Chavour-Tabia et les canons de deux croiseurs et de deux torpilleurs mouillés à Buyk-Tchekmedje, a marché sur les troupes bulgares qui occupent les positions d'Arbautkoui. Les Bulgares, par une attaque énergique, ont refoulé l'ennemi vers le pont de Buyk-Tchekmedje.

Une autre colonne, composée de deux bataillons, qui s'était avancée de Bagtchekuei, se voyant prise entre le feu de l'infanterie et de l'artillerie bulgare, a reculé au delà du Kara-Son, sans attendre le coup que les troupes bulgares s'apprêtaient à lui porter.

Enfin, un régiment ennemi, avec une section de mitrailleuses et une batterie de montagne, sortit du village de Goukjeli, mais, attaqué à la baïonnette par les troupes bulgares, il dut battre en retraite dans le plus grand désordre ; il laissa tous ses morts et blessés sur le terrain. En outre, toutes les tentatives faites par les Turcs pour passer à l'offensive sur la ligne de Yemkeui à Lazarikeui et la zone de Derkos, ont échoué, et leurs troupes se sont retirées sur leurs positions primitives.

Le bombardement d'Andrinople se poursuit avec succès.

Un quartier de la ville en flammes

On mande de Constantinople au « Lokal Anzeiger » qu'un quartier de la ville est en flammes. Une centaine de maisons ont été incendiées. Les navires de guerre ont débarqué des hommes qui n'ont pu jusqu'à présent se rendre maîtres du feu.

On ignore encore à quelles causes est dû l'incendie.

Turcs et Bulgares

Les escarmouches continuent sur le front de l'armée turque de

Tchataldja ; aucun changement ne s'est produit dans la situation. L'infanterie et la cavalerie de l'aile gauche harcèlent l'ennemi. Du côté de Gallipoli, des rencontres qui ne modifient pas la situation, se produisent entre les troupes turques de Boulair et les forces ennemies de Xamilo.

Le bombardement d'Andrinople continue. La forteresse oppose une violente résistance.

Les bruits annonçant la fermeture des Dardanelles sont officiellement démentis.

Selon « l'Itham », les positions que les troupes turques avaient abandonnées précédemment ont été reprises après un grand combat qui a eu lieu à Kavak et à la suite duquel l'ennemi s'est retiré avec de grandes pertes.

Les européens d'Andrinople

Le même Chukri-Pacha, qui annonce son dessein de massacrer la population bulgare d'Andrinople, tiendrait beaucoup par contre, à ce que le consul français et la population européenne sortent de la place. Peut-être estime-t-il qu'il se débarrasserait ainsi de témoins gênants. Quoi qu'il en soit, le gouvernement français, qui se doit à lui-même de protéger avant tout les nationaux français, ne pouvait, le désir de Chukri-Pacha connu, que l'appuyer de toutes ses forces.

En conséquence, il a prié le gouvernement bulgare d'autoriser la sortie des européens. Le gouvernement bulgare a répondu en invoquant les précédents créés par l'armée allemande en 1870, notamment au siège de Paris. Le gouvernement français a fait savoir qu'il n'avait jamais adhéré à la théorie, alors énoncée par les généraux allemands, et contestée d'ailleurs par plusieurs juristes allemands, et qu'au surplus, dans le cas actuel, la question d'humanité qui se posait n'était point compliquée d'intérêts militaires.

La population européenne d'Andrinople, consuls et ressortissants compris, n'atteint pas 200 personnes. Leur présence, dans une ville aussi peuplée qu'Andrinople, n'est pas de nature à modifier les conditions de la résistance. Le gouvernement français a donc maintenu sa demande avec insistance. Il a signalé d'ailleurs, au gouvernement bulgare que l'armée monténégrine avait accepté pour Scutari ce que la France demande pour Andrinople.

Le Siège de Scutari

Positions enlevées à la baïonnette

Le Grand et le Petit-Bardignole ont été occupés. Ces deux positions, que les Turcs avaient fortifiées d'une façon sérieuse, et où ils avaient concentré vingt bataillons, ont été prises après un assaut à la baïonnette par l'armée monténégrine, qui a repoussé les Turcs et les a mis en déroute.

Les pertes sont énormes des deux côtés.

6.500 hommes tués ou blessés

On annonce officiellement que lors de la prise de Bardignole les monténégrins ont eu environ 2.500 morts ou blessés.

On a trouvé sur le champ de bataille environ 4.000 Turcs morts.

Une lutte acharnée

On se bat à Tarabosch et à Dréditsa depuis trois jours. Bien que les troupes aient à combattre contre des fortifications entourées de fils de fer, elles avancent petit à petit avec succès. Plusieurs retranchement ont déjà été pris.

Petites Nouvelles

La neige est tombée en abondance et a provoqué la désorganisation des services postaux. Téhéran restera pendant une dizaine de jours sans communication avec l'Europe. La neige atteint une hauteur de quatre mètres. Aux environs de Reht des chevaux qui portaient le courrier ont péri de

roid, sur la route de Recht à Enzell.

— A Imbarton, en Ecosse, à Birmingham, à Coventry, plus de quarante films télégraphiques et téléphoniques ont été de nouveau coupés par les suffragettes, qui ne manquent jamais de laisser sur la scène de leurs méfaits un pancarte portant les mots fatidiques : « Le vote des femmes ! »

— Le vaporeur « Cécile », de Lorient, faisant le service de la rade a abordé un dundee de pêche. Plusieurs passagers ont été projetés à la mer. Un ouvrier de l'arsenal, nommé Ménard, a été noyé.

— La Seine continue à baisser et va, petit à petit, retrouver son niveau normal. La baisse est dans la traversée de Paris de 5 centimètres. La Marne est toujours en hausse.

— Une vieille dame, Mme veuve Verrier, âgée de 60 ans, qui ne jouissait plus de toutes ses facultés mentales s'est suicidée, à Paris, la nuit dernière, en se jetant par la fenêtre. La mort a été instantanée.

CAUSERIE

Propos de Carnaval

Carnaval s'en est allé : mercredi, son éphémère majesté a été noyée, lamentable. Ses satellites ont rythmé son agonie au son des buccins de carton. Les orchestres aux ritournelles éraillées, aux voix titubantes se sont apaisés : la halle aux grains a été restituée à ses pacifiques échanges. Les estomacs, qui pendant ces jours gras furent hospitaliers aux pâtés, aux truffes, aux oies et autres comestibles du terroir, s'endorment, revêches, dans les rigueurs du Carême. Cahors reprend sa morne quiétude. Je ne m'en plains pas. Car je ne le reconnais plus les jours de réjouissances populaires. Je préfère son silence accoutumé, ami des rêves dans les ruelles désertes, propice aux flâneries le long des vieux murs moussus et lépreux. Un Cahors trop bruyant, retentissant de bigotphones, est un Cahors travesti : ce déguisement ne lui va pas. Il lui donne une allure vulgaire. Seules des cavalcades de chevaliers et d'hommes d'armes conviendraient à son passé guerrier. Je voudrais que Carnaval ramenât tous les ans Jean Chandos sous ses murailles, ou des Sarrasins à ses portes, cimetières au poing.

Il n'est pas ainsi, je le déplore. Mardi la foule des promeneurs, vêtue de ses plus beaux atours, de ceux qu'on réserve parcimonieusement pour les jours de musique militaire, se pressait sur le boulevard, à la recherche de ses masques annuels. Je me suis mêlé quelque temps à cette cohue en liesse. J'ai regardé. J'ai attendu. J'ai vu enfin, à l'heure où les écoles donnent la liberté à leurs nourrissons, apparaître quelques pierrots, des clowns, des scapins, des polichinelles, aux costumes de location usagés et pâlis. Les années ont passé sur ces oripeaux. Les lustres voire même les satins ont vieilli, épuisés par les générations successives. J'ai vu encore d'horribles chiens déguisés on ne sait en quoi, personnages sortis tout droit de ces Atlantes qu'applaudissaient les paysans du Latium. Au milieu de ces larves campagnardes erraient quelques dames du demi ou même du tiers monde portant, élégamment d'ailleurs, des costumes de bébés, mais de bébés qui ne sont plus roses. Elles étaient coudoyées parfois par deux ou trois solitaires distingués, pierrots enrubannés, qui paraissaient chagrins, comme des gens trop chics fourvoyés dans un milieu vulgaire. A les voir,

je songeais à quelque seigneur Vénitien qui, au sortir d'un pharaon chez le doge, ou d'un bal aux Procuraties, serait tombé dans les bandes de Milord l'Arsoille, à la Courtille.

Je me suis demandé ce qui pouvait amuser tous ces carême-prenant. Le plaisir d'intriguer les gens de leur connaissance ? Peut-être : amusement d'un enfant qui fait cocou. Est-ce le plaisir de glisser quelques propos hardis et piquants à la faveur du masque ? C'est cela, j'y suis. Je m'en suis rendu compte en écoutant traitreusement ceux qui étaient devant moi. Un clown, d'une taille adolescente, disait à un autre, derrière un groupe de trotteurs : F. s. lui la main au... ; le latin même se refusait à dire à quoi, et mon clown ne parlait pas latin. Sa langue était fort grasse, d'une verdeur toute nue. Un autre masque, dont une chemise de femme faisait tout le déguisement, lutinait, je dis bien lutinait (la grâce du mot convient à merveille) une large fille rougeaude. Les fleurettes, qu'il lui contait, élargissaient encore d'un rire bruyant la face rouge. Et la fille répondait, fort agréablement : « Tu me fais crever de rire ! » Les propos, qui ont fait naître ce rire puissant, étaient du dernier galant sans aucun doute. J'avais bien raison de dire que tous ces gens-là s'étaient travestis pour donner plus de grâce à leurs paroles et de piquant à leurs réparties.

Ils m'ont surpris, je l'avoue. Avant de les avoir entendus, je me faisais vraiment d'étranges idées sur le Carnaval, moi, lecteur assidu de Casanova. Le déguisement, me semblait-il, donnait pour un moment une personnalité nouvelle. Son attrait consistait dans l'effort nécessaire pour s'oublier et devenir un autre. C'était, dans mon esprit, un plaisir, inférieur sans doute, mais du même genre que celui d'un acteur qui donne corps à un rôle, d'un auteur de génie, de la cervelle duquel sortent des personnages vivants, comme Athéna sortit du front de Zeus dans toute sa resplendissante beauté.

Se travestir, pour moi, c'était se jouer à soi-même une pièce dont on était l'auteur et l'acteur, ou bien, à la façon des bouffons de la *comedia dell'arte*, enrichir de sa propre fantaisie Pierrot et Scaramouche, tout en conservant leur caractère traditionnel. Je croyais qu'un Pierrot, en s'enfainant le visage cherchait à mettre dans son âme un peu de lune, un peu de la mélancolique rêverie de l'éternel amant, éternellement berné par Colombine ; qu'un Arlequin, au corps quadrillé, s'efforçait de manier son esprit comme sa batte avec une ironie indulgente à la fois et légèrement impudente. Celui qui revêtait l'uniforme de garde-française voulait, à mon sens, avec Lescout, La Tulipe ou La Fleur, vivre une vie d'amour et de tripot en compagnie de Manon et de Des Grieux ; celui qui ceignait l'épée du mousquetaire et coiffait son feutre, s'engageait à tourner galamment un impronp, à donner à sa parole la franchise âpre d'une lame, à son allure la grâce dégagée d'un gentilhomme habile aux armes. Tous ces rôles me paraissaient fort difficiles : voilà pourquoi sans doute je n'ai jamais porté ni le tricorne de Lescout, ni le pourpoint en buffe de d'Artagnan. Je voyais dans un travestissement, un engagement à tenir. Je me suis détrompé mardi. On se déguise avec moins de scrupules à Cahors. On y est moins exigeant pour soi-même. Pierrot se contente de gambader et de souffler dans un mirilton. Les mousquetaires, s'il y en a, sans Roxanes ou Rosalindes, vont tout simplement boire un bock à la

terrasse d'un café, et ils s'amuse ! Me tromperais-je beaucoup en disant que le Carnaval est simplement ici une occasion pour les jeunes gens, échappés à la férule de leurs maîtres, de jeter leur gourme, de se dérober à la surveillance de leurs parents pour tâter des ribaudes ?

Aussi je ne trouve pas le boulevard fort divertissant pendant les jours gras. Ses clowns me donnent moins le spectacle du Carnaval que la foule de leurs admirateurs. Les vrais carême-prenant sont ceux qui essaient de donner à leurs voisins une fausse opinion de leur élégance, de leur distinction, de leur fortune. Nous connaissons tous ici et ailleurs des gens qui s'imaginent endosser une personnalité nouvelle avec leur pardessus des jours de fête, et se donner de l'esprit en enfantant leurs gants. Point n'est besoin d'attendre le mardi-gras pour voir des masques sur le boulevard et partout. C'est une joie de deviner leur vrai visage sous le faux.

Mais cette joie s'évanouit, à l'usage. J'en préfère d'autres plus solides. Aussi mardi ai-je sans regret rapidement abandonné la foule pour aller sur la place des Mobiles, solitaire à cette heure, admirer la vallée du Lot. La colline de Cabessut arrondissait gracieusement sa forme molle qui fait songer aux lignes de l'horizon de Florence. Du côté de Vers, les coteaux gris paraissaient bleus et très lointains dans le soleil. La rivière entre les champs et les jardins vert-pâle, coulait puissante et rouge. Pourquoi aurais-je, comme tant d'autres, préféré à ce magnifique spectacle les cris et les gambades des chiens ?

Raoul LABRY.

CHRONIQUE LOCALE

Tramways et Autobus

Le Conseil général du Lot se réunira en session extraordinaire le 24 février.

L'ordre du jour de cette session comporte avant tout la discussion de la question des tramways.

Cette question intéresse vivement les populations du département, notamment celles qui en font de moyens de communication, n'ont à leur disposition que les antiques palanques. Ces populations ne pouvant espérer la construction d'une ligne de chemin de fer, sont obligées de se contenter d'un tramway qui, au surplus, sera suffisant.

D'autre part nous croyons savoir que certaines régions ne seraient pas hostiles à l'établissement d'autobus ; à cet effet, il y eut même des réunions où ce moyen de transport fut examiné et approuvé.

Car il ne faut s'illusionner sur les produits des tramways dans le Lot. Toutes les lignes ne seront pas une source de bénéfices pour les finances départementales. Au contraire. Aussi, dans l'intérêt même de ces finances, pour ne pas engager des dépenses trop élevées, la question des autobus — dont nous nous garderions bien de dire du mal — a été envisagée.

Ce qui est certain, c'est que les moyens de communication et de transport manquent dans le Lot ; leur création s'impose et le plus tôt possible sera le mieux.

L. B.

Conseil Général

Le Conseil général du Lot se réunira en session extraordinaire le lundi 24 février.

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête du sieur Borne, contre l'arrêté du Conseil de préfecture du Lot, rejetant sa protestation contre les élections municipales du 12 mai 1912 à Lamothe-Fénélon.

Il a également rejeté la requête des sieurs Rippe, contre l'arrêté du Conseil de préfecture du Lot rejetant leur protestation contre les élections municipales du 12 mai à Caniac.

Finances

M. Dalbavie, appelé par décret du 7 janvier 1913, à la recette particulière des finances de Figeac et non installé, est nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement d'Arles.

M. Blanc, receveur particulier des finances de 3^e classe à St-Affrique, est nommé en même qualité à Figeac, 2^e classe.

Contributions indirectes

M. Bonhomme, percepteur de 1^{re} classe à Cahors, est nommé préposé à la vente directe des tabacs de luxe à Paris (Grand Hôtel). Nos félicitations.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur agricole a été décernée à MM. Tinel, chez M. Calmon-Maison à Carluet ; Couderc et Latour, chez Mlle Cambornac à Vers.

Enregistrement

Notre compatriote M. Georges Peyrissac, ancien élève du lycée Gambetta, surnuméraire de l'enregistrement, est nommé receveur à St-Etienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes). Nos félicitations.

Congés scolaires

M. Steeg, ministre de l'Instruction publique, a décidé d'accorder un jour de congé à tous les établissements des 3 ordres d'enseignement le 18 février, à l'occasion de la transmission des pouvoirs présidentiels.

Conseil départemental de l'Enseignement primaire

Séance du 8 février

Les affaires suivantes ont été examinées :

Délégation cantonale. Adopté.

C. A. P. — Demande de dispense de stage. Adopté.

Figeac. — Suppression du cours complémentaire des filles. Adopté.

Congés supplémentaires pour œuvres post-scolaires. — Projet de règlement. Ajourné.

Secrétariats de mairie. Adopté.

Castelnau. — Annexion du pensionnat à l'école privée des filles de Saint-Aureil. Adopté.

Saint-Laurent-les-Tours. — Construction d'une école mixte à Prayssac. Ajourné.

Ecole mixte. — Nomination d'instituteurs. Adopté.

Examen du C. A. P.

Résultat de l'épreuve écrite de l'examen du C. A. P. (session 1913).

Sont admissibles aux épreuves orales et pratiques par ordre alphabétique :

MM. Boissy, à Lalbenque ; Coulon, à Saint-Chamarand ; Lacavalerie, à Mayrac ; Larroque, à Bretenoux ; Magot, à Cressy ; Pradelle, à Ruyeyres. Mmes Barriéris, à Rouffiac ; Conté, à Dégagnac ; Marsalès, suppléante à Loupiac ; Melou, à Figeac.

Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta

L'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Gambetta aura lieu le dimanche 16 février à 5 h. du soir, au parloir du Lycée.

Le banquet est fixé pour le même jour à 7 h. du soir à l'hôtel de l'Europe, sous la présidence du Docteur Gélis, vice-président.

Le bureau de la Fédération des Planteurs à Cajarc

Nous apprenons que le Bureau de la Fédération organise à Cajarc pour le dimanche 16 février courant, à trois heures de l'après-midi, une grande conférence publique à laquelle seront conviés tous les planteurs de la région.

En grand nombre ceux-ci viendront entendre la parole syndicaliste et applaudir aux efforts inlassables des dirigeants de la Fédération contre la tyrannie et la malice administratives.

Cette réunion prend une importance exceptionnelle en raison de la situation présente de la Fédération, de la date prochaine de la discussion à la Chambre de l'amendement déposé par MM. de Monzie, Bécays et Malvy, et du Congrès de la Réole fixé au 29 et au 30 Mars.

Nul doute que sur ces sujets divers MM. Delport, Marre, Larnaudie, Cabarrot, etc..., qui seront exalts au rendez-vous pour revendiquer toute la responsabilité de leur action, ne fassent aux planteurs des communications inédites du plus grand intérêt.

Nouveau tarif direct pour le transport des marchandises entre certaines gares du réseau d'Orléans et l'Allemagne

Nous croyons devoir appeler l'attention du public intéressé sur le nouveau tarif direct franco-allemand que la Compagnie d'Orléans vient de mettre en vigueur pour le transport d'un certain nombre de marchandises à grande ou à petite vitesse, entre un grand nombre de gares de son réseau et l'Allemagne. Ce tarif comporte l'acheminement des envois par l'itinéraire le plus court avec l'application des combinaisons de taxe la plus économique.

Il apporte des abaissements de taxe très importants notamment pour les noix et châtaignes au départ de Bretenoux-Biars, Brive, Figeac, Mussidan, Nontron, Périgueux, Ribérac, St-Astier, Saint-Yrieix, Sarlat, Terrasson, Thiviers, Tulle, Villefranche-de-Rouergue sur 60 villes les plus importantes de l'Allemagne.

Par exemple, de Périgueux à Berlin, un wagon complet de 5.000 kilogrammes de noix sèches devait payer 450 fr. 85 de transport, somme à laquelle venaient s'ajouter les frais du passage en transit aux frontières belge, hollandaise et allemande. Le nouveau tarif offre de bout en bout un prix de transport direct de 388 fr. 50 soit une réduction de 62 fr. 35 ou de 14 % de Bretenoux-Biars, on aura 422 fr. au lieu de 505 fr. 10, de Terrasson on aura 419 au lieu de 468 fr. 35, etc.

Des diminutions de cette étendue sur les prix de transport ne peuvent que donner une nouvelle impulsion à un trafic qui a pris dans les régions du Centre-Ouest une importance qui croît d'année en année.

Le nouveau tarif direct (1 volume broché de 320 pages) est en vente au prix de 6 fr. au Bureau des Tarifs-Marchandises de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Walhubert, Paris, (6 fr. 85 franco à domicile dans les départements).

Accident de bicyclette

Lundi soir vers 15 heures, M. Calmettes Henri, de Tour-de-Faure, rentrait chez lui à bicyclette avec un de ses camarades.

En passant sur le quai, en face la maison de M. Gayet, les deux cyclistes butèrent violemment l'un contre l'autre et M. Calmettes fut projeté sur le sol.

Il fut conduit à la pharmacie de la Croix-Rouge, Boulevard Gambetta, où des soins empressés lui furent donnés.

M. Calmettes portait au front deux blessures assez sérieuses : l'arcade sourcilière était enlevée.

Mi-Carême

BAL DE CHARITÉ

En vue de favoriser le commerce local et de relever l'éclat des fêtes de la Mi-Carême, à l'occasion de laquelle d'autres attractions sont en voie de préparation, un groupe de jeunes gens de Cahors s'est constitué en Comité à l'effet d'organiser un grand bal paré et masqué.

Cette fête aurait lieu dans la salle du théâtre municipal, le Samedi 22 février à 21 heures.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des divertissements projetés. Une collecte sera faite en vue de couvrir les frais généraux de l'entreprise. Le prix d'entrée du bal a été fixé à 3 francs.

Jugements confirmés

La cour d'appel d'Agen a confirmé un jugement du tribunal correctionnel de Cahors condamnant à quinze mois de prison et à vingt ans d'interdiction de séjour, Marie Cassan, épouse Manceau, pour vols.

Barrué, qui avait également appelé devant la cour d'Agen d'un jugement le condamnant à trois mois et un jour d'emprisonnement pour escroquerie, abus de confiance et filouterie d'aliments, a vu le jugement du tribunal de Cahors confirmé.

Cour d'assises

Le session de la Cour d'assises du Lot (1^{er} trimestre) s'ouvrira à Cahors le 10 mars à 11 heures du matin.

Mouvement des vins

L'Officiel publie le relevé des quantités de vin enlevées des chais des récoltants, des quantités imposées au droit de circulation et des stocks existant chez les marchands en gros pendant le mois de janvier 1913, dans le Lot.

Quantités de vin sorties des chais des récoltants : 15.577 hectolitres. Antérieures : 23.145 hectolitres. Total : 38.722 hectolitres. Quantités de vin soumises au droit de circulation : 16.217 hectolitres. Antérieures : 33.001 hectolitres. Total : 49.218 hectolitres. Stock commercial existant chez les marchands en gros : 7.946 hectolitres.

Campagne agricole

L'Officiel publie la situation des cultures en terre au 1^{er} février 1913, d'après le relevé des services agricoles :

L'état des cultures du blé d'hiver, du méteil, du seigle, de l'orge d'hiver, de l'avoine d'hiver est bon.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve DAIRIC, les familles DAIRIC et CHAPAT remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de M. Georges DAIRIC ainsi que toutes celles qui leur ont adressé en cette douloureuse circonstance, des marques de sympathie.

FEUILLETON DU Journal du Lot 91

LES VIVEURS DE PROVINCE

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

Le fils du commandant

X

Un marché.

— Mieux vaut ne pas la commenter, ce me semble, que de la voir crouler avec un si triste dévouement... La main sur la conscience, est-ce votre avis, mon ami Georges ?

Pendant quelques minutes le Provençal se promena de long en large dans la chambre, d'un pas rapide et saccadé. Les rides de son front, ses traits contractés violemment, exprimaient le dédain, ou plutôt le dégoût le plus absolu.

Gontran le suivait du coin de l'œil, en sifflottant du bout des lèvres.

Enfin Georges s'arrêta devant le jeune garçon, et le regarda sans prononcer une parole.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Fevre.

Malgré son habituelle effronterie, Gontran ne put soutenir la fixité de ce regard.

— Mon bon ami, demanda-t-il, est-ce que par hasard la police vous aurait chargé de relever mon signalement ?

— Malheureux enfant ! se dit Georges à lui-même, un jour, j'en ai bien peur, la police s'occupera de vous !

Puis, tout haut, il demanda :

— Ainsi, vous avez souscrit des billets ?

— Oui, mon ami Georges... hélas ! oui...

— Ces billets sont payables dans quinze jours ?

— Il me semble que je viens de vous le dire...

— Quelle somme représentent-ils ?

— Qu'est-ce que ça vous fait ?

Georges fronça de nouveau le sourcil et répéta :

— Quelle somme représentent-ils ?

— Oh ! une bagatelle...

— Le chiffre ?

— Est-ce que vous tenez beaucoup à le savoir ?

— Beaucoup.

— Auriez-vous par hasard, mon bon ami, l'intention gracieuse de me prêter l'argent nécessaire pour les payer avant l'échéance ?

— Peut-être.

— Ah ! voilà qui serait charmant !

— Le chiffre ? fit Georges pour la

seconde fois.

— Cinq mille francs, répondit carrément le jeune garçon, avec un aussi parfait aplomb que s'il eût dit : cent sous...

Le Provençal recommença sa promenade au travers de la chambre, et un nouveau silence eut lieu. Georges le rompit en venant se placer en face du jeune garçon, comme il l'avait fait un instant auparavant.

— Gontran, lui dit-il, vous m'avez donné tout à l'heure un exemple salutaire et que je vais suivre... Vous m'avez prouvé qu'il fallait appeler les choses par leur nom et montrer sa pensée tout nue... Vous aviez complètement raison, et vous verrez que moi, du moins, je profite de mon mie x des leçons que je reçois... Je vais donc jouer avec vous cartes sur table...

— Vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir, mon bon ami, interrompit Gontran.

— Ainsi que vous l'avez dit fort bien, et pour vous emprunter vos expressions, reprit Georges, j'ai besoin de vous voir jouer un rôle dans une comédie. — C'est donc un marché qu'il s'agit de conclure entre nous... Les acteurs n'ont pas l'habitude de monter gratuitement sur les planches... je le comprends, et c'est justice... Faisant un métier semblable au leur, vous devez être payé comme eux, et vous le serez...

Le nuage pourpre de l'orgueil blesé envahit le front de Gontran.

— Georges, s'écria le jeune garçon, prenez garde à ce que vous dites ! Je peux vous passer beaucoup, mais cependant tout a des bornes !

— En auriez-vous assez, déjà, d'entendre appeler les choses par leur nom ? Cela m'étonnerait, puisque je ne fais que mettre en pratique vos propres conseils... Pourquoi cette physiologie provocante et ces yeux étincelants ? Est-ce que vous allez me proposer un duel ? Allons, allons, calmez-vous ! Vous êtes moins irrité que vous n'en avez l'air, et vous pouvez tout entendre puisque au bout de mes paroles il y a de l'argent...

Le Provençal venait de frapper si fort et si juste que Gontran baissa la tête sans répondre.

Georges continua :

— Ce que j'attends de vous, vous le savez aussi bien que moi... Je n'ai point à vous détailler les nuances et les finesses d'un rôle dans lequel vous excellerez, pour peu que vous vouliez bien vous en donner la peine... Au prix que j'y vais mettre, d'ailleurs, on est toujours certain de trouver des comédiens de premier ordre... Donc, que vos parents soient heureux, puisqu'ils ne peuvent plus avoir, hélas, que l'illusion du bonheur, et dans quatorze jours, la veille de l'échéance des billets que vous

avez souscrits, je vous remettrai les cinq mille francs dont vous avez besoin pour les payer...

L'éclair du triomphe étincela dans les yeux baissés de Gontran.

— Est-ce convenu ? demanda Georges, et puis-je compter sur vous comme vous pouvez compter sur moi ?

Le jeune garçon releva la tête.

— Mon bon ami, fit-il d'un ton parfaitement dégagé, et comme s'il était question de la chose du monde la plus naturelle, payer mes billets, c'est fort bien... mais quand je les aurai payés, que me restera-t-il pour moi ? Allons, vous ajouterez bien à la somme promise un malheureux billet de mille francs ?

Une nouvelle contraction d'invincible dégoût souleva les coins de la bouche du Provençal. Cependant il répondit avec calme :

— C'est bien ; vous aurez les six mille francs que vous demandez.

— Dans quatorze jours ?

— Oui.

— Alors nous sommes parfaitement d'accord et vous serez content de moi... Touchez là, mon cher beau-frère...

Puis Gontran ajouta avec un cynisme qui grandissait en même temps qu'il marchait d'un pas plus hardi dans une route boueuse :

— Oh ! soyez tranquille ! je ferai les choses en conscience, et vous en

avez pour votre argent... Le général criera au miracle, ni plus ni moins que le bonhomme Génin, et madame ma mère versera des larmes de joie !

Quant à ma petite sœur Diane, elle ne saurait manquer de vous embrasser par reconnaissance !... Et tout cela pour six mille francs !... Convenez que ce n'est pas cher !

Georges quitta la chambre, à demi suffoqué par cette invraisemblable impudence.

— Allons, pensa Gontran resté seul, décidément, je suis très fort ! L'histoire des billets a passé comme une lettre à la poste ! Heureusement qu'il n'a pas eu l'idée de les payer lui-même ! Six mille francs, c'est une somme ! Avec six mille francs dans ma poche, et avec l'esprit que j'ai, j'irai loin !

XI

Le retour.

Le comte de Presles et sa famille devaient arriver à trois heures de l'après-midi.

Immédiatement après le déjeuner Georges et Gontran montèrent à cheval et se mirent en route pour aller au devant des voyageurs. Un splendide soleil brillait sur la nature rajeunie, tout était lumière et parfums.

(A suivre).

Tribunal correctionnel

Audience du 10 février 1913

VAGABOND ET MENDIANT

Désiré Tanésy et un espagnol nommé Théodore Meneclez sont poursuivis pour vagabondage et mendicité.

Le premier est condamné à 2 mois de prison et le deuxième à 10 jours.

FRAUDE

Une laitière de Montcuq, Marie Aubert, est accusée d'avoir fraudé le lait : elle est condamnée à 8 jours de prison (avec sursis) et 100 francs d'amende.

FAUX TÉMOIN

Le tribunal condamne à 4 jours de prison (avec sursis) un propriétaire du canton de Cazals, qui est convaincu de faux témoignage en justice de paix.

INJURES

Le tribunal renvoie à une audience ultérieure son jugement dans une affaire d'injures et de diffamation intentée par la femme Couaillac, ménagère à Villesèque, contre l'institutrice de St-Martial.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Le tribunal rend son jugement dans l'affaire de l'accident de chemin de fer où la jeune Malmont, de Lalbenque trouva la mort.

Les employés de la Compagnie, Martinel et Fiac sont condamnés à 100 francs d'amende avec sursis.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est ce soir, mardi 11 février, que l'excellente troupe de Montauban donnera sur la scène de notre théâtre en représentation

Le Comte de Luxembourg

et

Rigoletto.

Il y aura foule ce soir au théâtre.

Théâtres de Bordeaux

THÉÂTRE DES BOUFFES

La Direction des Bouffes va monter « La Juive du château Trompette », d'intérêt local et universel, du samedi 8 au vendredi 14. On nous annonce ensuite : « La Robe rouge » et « Bou-bouche » ; il est fort équitable de souligner ici l'effort de grand mérite actuellement en vigueur pour offrir au public de drame, entre ses œuvres préférées, des spectacles plus littéraires auxquels il semble prendre goût. Il y a là dedans un programme d'éducation artistique de la foule par le théâtre qui valait d'être signalé, en même temps que le succès rencontré quotidiennement par notre troupe sédentaire, dans ces pièces du répertoire que l'on n'eût pas considérées depuis longtemps comme capables d'assurer les affiches d'une série, et que l'on n'osait plus jouer qu'en matinées en représentations exceptionnelles... Tous les soirs, soirée de famille.

Félicitons l'active direction : MM. Dufey, Lescouzères et Mauret-Lafage de l'effort toujours constant dans le but de plaire à leur fidèle public.

APOLLO-THÉÂTRE

Après Darius M., Dufleuve, c'est Dranem qui est sur l'affiche depuis vendredi et interprétera sur la jolie scène de la rue Castelnau d'Auros ses toutes dernières créations, entouré d'une troupe formidable qu'on retrouve pour la circonstance et à l'occasion du concours hippique, MM. Dufey, Lescouzères et Mauret-Lafage. 12 attractions et numéros inédits pour Bordeaux, figureront au programme ; malgré cela et malgré l'attrait de Dranem, le prix des places ne sera pas augmenté ; mais il sera prudent de passer au bureau de location à l'avance, afin de ne pas avoir la surprise désagréable de ne pas trouver de places.

Après Dranem, le jeudi 12 février, pour la première fois en province « Le Prince Joseph II », Chirpanzé dressé de l'Olympia de Paris. Le 21 février : « Dalbert ». Toutes les attractions et tous les numéros sensationnels de l'époque défilent pendant le mois de février et le mois d'avril sur la scène de l'Apollo-théâtre qui justifiera son titre de 1^{er} Music-hall de province.

THÉÂTRE FRANÇAIS

Le « Comte de Luxembourg » avec Gina Feraud et Claudie de Sivy.

C'est le triomphe complet pour la nouvelle opérette de Franz Lehar, l'heureux autour de « La Veuve Joyeuse » qui depuis le premier jour se joue tous les soirs devant une salle comble. Il faut reconnaître que c'est justice, la partition que l'on pourrait intituler « Opérlette comique » est des plus intéressantes et tous les morceaux seraient à citer. L'interprétation exceptionnelle qu'ont réunie MM. Dufey, Lescouzères et Mauret-Lafage mérite tous les suffrages : Gina Feraud, une poupée qui rossignolise ; Claudie de Sivy, la fantaisiste comique ; MM. Zaïque, Danvers, Merin, Bertie, interprètent leur rôle à la perfection et sont l'objet de rappels et d'acclamations après chaque acte. Il faut voir et revoir le « Comte de Luxembourg » qui est le spectacle idéal pour les familles, tous petits et

grands y passent une agréable soirée. Le « Comte de Luxembourg » sera joué tous les soirs avec des matinées les jeudis, dimanches et fêtes.

Arrondissement de Cahors

Albas

Fête des écoles laïques. — Une soirée récréative donnée par les élèves de nos écoles publiques, aura lieu dimanche 16 février à 8 h. du soir, dans la salle des fêtes.

PROGRAMME

1. Ouverture par l'orchestre, marche espagnole.
2. Chœur, La chanson future de Cistac.
3. Chants mimés par les tout petits, Les métiers et La noix blonde, de Mlle Brès.
4. Le Mariage de Papillonne, saynète en un acte de M. Bouchor.
5. Le procès rigolo, saynète bouffonne.
6. Le Petit Chaperon Bleu, pièce en 3 actes et 8 chants de F. Cistac.

Cette soirée promet d'être très intéressante. Le « Mariage de Papillonne » est une délicieuse pièce du poète Bouchor si connu des écoliers. C'est la nature prise sur le vif avec son cortège d'insectes au spirituel langage.

Le « Petit Chaperon Bleu » de M. Cistac est une pièce nouvelle dont le grand musicien Massenet a dit, deux mois avant sa mort : « C'est un succès utile et mérité ».

Tout à tour gracieuse, touchante, plaisante, tragique et unissant à la bonne humeur d'un fabliau le poignant intérêt d'un grand drame historique, cette pièce fait à la fois les délices des enfants et celle des adultes.

Les mélodies qui l'accompagnent ressuscitent nos vieux airs populaires :

Le plus naïf (Noël) ; Le plus énergique (La paille) ; Le plus élégant (Cantilène d'Yseult) ; Le plus alerte (Printemps) ; Le plus frais (Les présents) ; Le plus doux (Au bal) ; Le plus gracieux (Pastorale) ; Le plus lyrique (Le triomphe).

Un orchestre bien entraîné prêterait son concours et accompagnera les chœurs.

On nous dit aussi le plus grand bien des décors et des costumes.

Note. — Mesdames les Institutrices et Messieurs les Instituteurs nous prient de faire savoir qu'il n'est pas adressé d'invitation personnelle. La publication dans ce journal en tiendra lieu.

Lacapelle-Cabanac

Nécrologie. — C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Delvit, instituteur en retraite, âgé de 77 ans, décédé chez son fils, Docteur en médecine à Lacapelle-Cabanac.

Les obsèques de M. Delvit, ont eu lieu le 6 février au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, venus des communes voisines et de la population de Lacapelle-Cabanac.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe du défunt, l'un par l'instituteur l'autre par le Maire de Lacapelle-Cabanac.

DISCOURS DE M. MONTEIL

Instituteur

Je ne peux laisser fermer cette tombe, sans venir adresser un dernier adieu à notre cher collègue.

M. Delvit instituteur en retraite depuis plusieurs années, était venu passer ses derniers jours auprès de son cher fils qui l'aimait tant et de cette famille, sur laquelle, reposaient toutes ses espérances.

Miné par la maladie, l'homme que nous pleurons aujourd'hui, a toujours caché ce qui le faisait tant souffrir.

Malgré son âge, il avait encore ses idées de jeunesse, et il a conservé sa lucidité d'esprit jusqu'à sa dernière minute.

Vous, cher docteur, vous n'avez rien négligé pour adoucir les souffrances de votre bien aimé père, mais hélas ! vous n'avez pu arrêter le dénouement.

Encore, ces jours derniers, vous aviez un peu d'espoir. Cet espoir, a été déçu, et aujourd'hui, vous voilà séparé de celui qui était votre conseil, votre soutien.

Consolerez-vous, car il emporte dans la tombe, l'estime générale. Il meurt en brave ; il a toujours durant sa vie d'éducateur de la jeunesse, accompli cette lourde tâche sans faiblir un seul instant.

Si par moments, il a eu des déceptions, il a su par son adresse, les surmonter, et aplanir toutes difficultés.

Inclinons-nous tous devant cette tombe.

Au nom de mes collègues et de M. l'Inspecteur qui n'a pu se rendre à ces obsèques, cher M. Delvit, je vous dis un dernier adieu.

DISCOURS DE M. LOUSSERT

Maire

Sur cette tombe encore ouverte je viens, mon cher ami, vous adresser un suprême et dernier adieu.

Me faisant l'interprète de cette population au sein de laquelle vous avez vécu trop peu de temps, je suis heureux de vous dire que vous n'avez que des amis sincères et dévoués.

Nous avions tous su apprécier vos bonnes qualités.

Votre bonté était inépuisable ; aussi étions-nous heureux de nous rapprocher de vous, sûrs d'avance que de votre conversation jaillirait toujours la lumière.

Nous savions que nous puiserions toujours de sages conseils chez l'ami qui aujourd'hui nous est ravi.

Que votre honorable et estimable famille qui comme nous verse des larmes amères sur cette tombe se console.

La mort impitoyable nous le ravit à notre amour, à notre affection ; mais le souvenir de l'ami, du père du grand-père qui disparaît ne s'effacera jamais de nos cœurs.

Aussi dormez en paix, votre dernier sommeil, M. Delvit : une douce consolation nous reste, c'est celle de vous dire au revoir dans l'éternité.

Nous adressons à la famille du regretté défunt nos sincères condoléances.

Saint-Géry

Au Comité radical. — Le Comité républicain cantonal s'est réuni à St-Géry le dimanche 2 février à la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Sébal délégué de Cours, président.

Assistaient à la séance M. Talou, conseiller général et M. Bénéch, conseiller d'arrondissement.

M. Constans, secrétaire trésorier, fait l'appel nominal des délégués et perçoit les cotisations.

Le Comité décide qu'il y a lieu de réorganiser le Comité de la commune de St-Géry dont l'action paraît éteinte depuis quelque temps.

M. le Dr Bénéch expose au Comité les considérations qui l'ont amené à s'associer à l'idée de réforme électorale. Il estime que nous traversons une période de conservatisme social que la réaction peut interpréter à son avantage et considérer comme une période de recul. Dans beaucoup de contrées le parti clérical, admirablement organisé, reprend la lutte contre l'école laïque et contre l'idée républicaine.

Ce n'est que par une discipline sévère que le parti radical, suivant l'exemple du parti socialiste, pourra remplir encore le grand rôle auquel il est appelé.

M. le Dr Bénéch exprime l'espoir que de la collaboration de la Chambre et du Sénat sortira une loi de réforme électorale qui donnera pleine satisfaction à tous les républicains et qui préparera une ère de prospérité pour notre pays.

M. Talou recommande à son tour l'union de tous les républicains en vue d'assurer le triomphe de nos idées un instant ralenti par l'invasion des ralliés. Il recommande aux planteurs qu'ils continuent à se grouper dans leurs syndicats s'ils veulent obtenir les justes satisfactions qui leur sont dues. M. Talou expose au Comité que la question très importante des tramways et omnibus sera soumise le 24 février au Conseil général, il fait connaître son vœu et recueille l'adhésion de tous les membres présents.

En fin de séance, l'ordre du jour suivant est adopté qui sera adressé à tous les représentants du Lot au Parlement : « Les membres du Comité de Saint-Géry réunis le 2 février 1913, adressent l'expression de leur sympathie et de leur entier dévouement à MM. Rey, Cocula et Labut sénateurs à MM. de Monzie, Malvy et Bécays députés, et à l'occasion de la discussion du projet de loi sur la réforme électorale, les prient de prendre en considération les intérêts de nos campagnes déshéritées et d'appuyer tout projet de loi qui fixera le nombre des députés proportionnellement au nombre des électeurs et non pas proportionnellement au nombre des habitants ».

Le vœu suivant est adressé à M. le Préfet du Lot : « Le Comité radical du canton de Saint-Géry réuni le 2 février 1913, adresse à M. Ceccaldi préfet du Lot ses souhaits de bienvenue, l'assurance de son dévouement ; compte sur lui pour faire triompher dans le département une politique fermement républicaine et laïque et espère qu'il voudra bien appuyer auprès des pouvoirs publics les justes revendications du prolétariat agricole si nombreux dans le département ».

Il est procédé au renouvellement du Bureau.

Sont nommés pour 1913 :

Président, Conquet Paul ;
Vice-président, Manhiabal, maire de Vers ;
Secrétaire-Trésorier, Moles Victor.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Société minière métallurgique du Quercy. — Election d'un délégué mineur. — A la suite de l'annulation par le conseil de préfecture du Lot de l'élection du citoyen Marcelin Delclaux, la nouvelle élection a eu lieu dimanche dernier, à la mairie de Planioles.

Marcelin Delclaux, qui avait satisfait aux prescriptions qui régissent la matière, était seul candidat. Ses camarades lui ont accordé 82 suffrages. Une dizaine de voix ont été attribuées à divers autres mineurs.

On nous assure qu'une nouvelle contestation a été consignée au bas du procès-verbal.

Quoi qu'il en soit, il est heureux de

constater que l'élu possède la confiance de la masse des mineurs de la Société.

Nos félicitations.

Boussac

Dans l'enseignement. — Dans la liste des promotions et titularisation avec effet du 1^{er} janvier 1913, nous relevons avec plaisir le nom de M^{me} Nadal, promue en 4^e classe.

Nos bien sincères félicitations à notre sympathique et dévouée institutrice laïque.

Corn

Gibier rare. — Le sieur L..., propriétaire à Corn et Nemrod intrépide, a capturé dernièrement un animal carnassier de petite taille, au pelage tigré, avec une longue queue très touffue. On a cru reconnaître dans ce gibier rare une genette, sorte de civette qui vit en Afrique et dans l'Europe méridionale.

Cet animal, peu répandu chez nous, est certainement nuisible. Sa fourrure a une assez grande valeur.

Durbans

Banquet. — Le banquet organisé en l'honneur de nos deux dévoués représentants à la Chambre et au Sénat, MM. Bécays et Loubet, par le comité radical de notre commune reste définitivement fixé à dimanche prochain 16 février.

L'assistance sera très nombreuse.

Le dîner sera servi, à midi précis, à l'hôtel de la Halle-de-Flaujac, tenu par M. Lafon.

Arrondissement de Gourdon

Payrignac

Acte de probité. — Le jour de la foire de Gourdon, 7 février, M. Courtiol Urbain, mari de notre sympathique institutrice, a trouvé une somme d'argent sur la voie publique. Il s'est empressé d'en faire la déclaration au commissaire de police de Gourdon et tient la somme à la disposition de celui qui l'a perdue.

Toutes nos félicitations à M. Courtiol pour cet acte de probité.

Martel

Foot-ball. — Dimanche prochain, comme nous l'avions fait connaître dans notre précédent compte rendu, le F. C. Sarladais se rencontrera avec l'équipe première du F. C. Martelais.

Comme aux précédents matches, le public de Martel, amateur de ce genre de sport, se portera en foule au terrain du Tivoli et si le soleil est de la partie nous aurons le régal de voir de claires toilettes et des frais minois.

L'Harmonie, toujours sur la brèche, prêterait son gracieux concours à ce match, qui promet d'être bien disputé, et donnera à l'issue de la partie un brillant concert, place Gambetta.

Nous nous faisons l'écho du public pour prier M. Rouchou, le sympathique chef de cette société, de vouloir bien nous faire donner une seconde audition de la fantaisie sur Martha, qui a été si goûtée il y a 3 semaines.

N'oublions pas que les équipiers Sarladais sont des musiciens consommés et qu'ils seront heureux d'entendre de beaux morceaux parfaitement exécutés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Sports d'Hiver aux Pyrénées

Des fêtes et concours de sports d'hiver dont le programme s'annonce des plus brillants, doivent avoir lieu au mois de février à Luchon, à Cauterets et aux Eaux-Bonnes.

Rappelons à cette occasion que la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle du Midi, délivre jusqu'au 1^{er} Mars 1913, deux catégories de cartes d'excursions individuelles et familiales valables pendant 15 jours qui permettent de circuler librement dans cette région.

Jusqu'au 17 février un service direct comprenant des 1^{re} et 2^{me} classes et des places de luxe (lits-toilette et compartiments-couchettes) sera établi entre Paris et Luchon :

ALLER. — Départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 h., arrivée à 9 h. 23.

RETOUR. — Départ à 20 h. 31, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 41.

(La ligne à crémaillère de Luchon à Superbagnères sera ouverte pendant toute la saison des Sports.)

Pour Les Eaux-Bonnes et Cauterets un service direct comprenant des voitures de 1^{re} et 2^e classes et de wagons-lits est établi pendant tout l'hiver de Paris à Pau et vice-versa (avec correspondance jusqu'au 23 février inclus sur Laruns-Eaux-Bonnes et Cauterets) :

ALLER. — Départ à 19 h. 38 et 21 h. (Pyrénées-Côte d'Argent). Arrivée à Laruns à 10 h. 24 et à Cauterets à 11 h. 56.

RETOUR. — Départ de Cauterets à 15 h. 25 (à 18 h. 34 les dimanches 9 et 16 février) et de Laruns à 16 h. 3, et à 18 h. 3.

Arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 58 et à 8 h. 15 (Pyrénées-Côte d'Argent).

Bibliographie

Cadeau à nos Lectrices

Par suite d'une entente avec la Direction du journal bi-mensuel de travaux féminins *La Broderie Pratique*, nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices qu'il sera envoyé gratuitement un superbe album 25 x 32 cm. de 80 pages, contenant 100 alphabets pour mouchoirs, serviettes et nappes, plus de 400 pré-noms ou écussons variés à celles d'entre elles qui feraient leur demande d'abonnement de la part de notre journal.

Prix de l'abonnement pour la France :

Un an 7 fr.
Six mois 5 fr.

Pour avoir deux spécimens du journal, envoyer 0 fr. 25 en timbres-poste à la *Broderie Pratique*, rue Alfred-de-Musset, Lyon.

La nouvelle pièce de l'académicien Henri Lavedan, *Servir*, est le grand événement littéraire de la semaine. Il faut lire les intéressants détails publiés à ce propos par *Les Annales* et accompagnés de pages choisies et de jugements portés par Jules Lemaitre et René Doumic sur leur éminent confrère. Dans le même numéro, signalons — au sujet de la douloureuse crise sardinière qui préoccupe, à si juste titre, les pouvoirs publics — le très lumineux exposé de Max de Nansouty, les beaux vers de Jean Richepin, les impressionnants souvenirs rapportés par René Maizeroy après un séjour au pays breton tant éprouvé par cette crise, etc. Notons encore une brillante évocation historique de Frédéric Masson : Le bal de mardi-gras aux Tuileries en 1812 ; un important article du général ottoman Chérif pacha énumérant les raisons de la défaite des Turcs ; une poétique légende serbe de Jean Dornis ; une piquante saynète parisienne de Rachilde ; sans parler des chroniques d'actualité de Gaston Rageot, Albert Dayrolles, le Bonhomme Chrysale, etc., etc.

On s'abonne aux bureaux des *Annales*, 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste : 10 francs par an (étranger : 15 francs). Le numéro : 25 centimes.

Lectures pour tous

Dans quelques jours M. Poincaré va s'installer à l'Élysée. Pénétrer avec lui dans le palais présidentiel, qu'une consigne impitoyable ferme aux regards curieux, tel est le plaisir que nous donne un amusant article contenu dans le numéro de *Février des Lectures pour tous*.

Soucieux de suivre toujours de plus près l'actualité, les *Lectures pour tous* se doivent de mettre à profit leur immense succès pour développer encore leurs moyens d'information. Tous leurs lecteurs se réjouiront d'apprendre qu'elles vont très prochainement devenir bi-mensuelles. A partir du 1^{er} avril, la célèbre revue paraîtra le 1^{er} et le 15 de chaque mois, et cette extension réserve à son public les plus séduisantes surprises.

Vous le voyez, en attendant, vous rendre compte, dès à présent, de l'attrait et de la variété qu'offrent les *Lectures pour tous* ? Lisez le numéro de février, magnifiquement illustré, et dont voici le sommaire :

Le reportage sous la mitraille. — Nos Présidents chez eux. — Un peintre de la grâce et du rêve, par Louis Gillet. — Foules en prières sur les rives du Gange, par le Dr Le Play. — Chez maître Pin, le joyeux aubergiste, par Jean Aicard, de l'Académie Française. — Les mirages de la peur, par Armand Rio. — Et le prix des places montait toujours. — Une idylle dans le Ranch, roman adapté de l'anglais d'après E.-W. Hornung, par J. Chalencin (deuxième partie). — Au coin du feu. — Des plaisirs où il y a de la gêne.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

LA NATURE, *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie*, Journal hebdomadaire illustré, Masson et Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 2072, du 8 février 1913.

Les fournis à miel des déserts mexicains, par A. Acloué. — La météorologie, par L. De Launay. — Le problème physiologique du sommeil, par R. Legendre. — Le Sénégal navigable, par Dalba. — Pompe à incendie automobile multicylindrique, par D. Renaud. — Les nouveaux instituts de recherches allemands. — La première machine à calculer à touches, par Léopold Reverchon.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 8 février. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Maurice Barrès, de l'Académie Française, La Colline inspirée (XII fin). — Émile Faguet, de l'Académie Française, La Fontaine (II). — Éducation de son esprit. — Alfred Capus, « Mes Souvenirs » (II). — Boulevard et Couilloux. — Georges Lacour-Gayet, de l'Institut, Un Nouvel Historien d'Alexandre I^{er}. — Georges Guyau, Les Effets d'une persécution dans la vie d'une Église. — Louis Madelin, Un Lorrain : M. Raymond Poincaré.

Memento bibliographique. — Notes et notices. — Revues étrangères. —

L'Actualité : revues françaises. — Les Faits et les Idées au jour le jour.

La Vie mondaine. — La Vie familiale. — La Vie médicale. — La Vie pratique. — Chroniques agricole, sportive et financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

La Colline inspirée : M. Maurice Barrès, de l'Académie Française, député de Paris. — La prairie du Sablat et la chapelle.

M. Raymond Poincaré, de l'Académie Française, président de la République.

La Fontaine : Mme de Grignan, par Mignard. — Le château d'Amboise, d'après une vieille estampe. — Corneille, par Paillet (1662), gravé par G. Vallet. — Benserade, par Edelinck.

Les Animaux malades de la peste, par Meyer. — Les Deux Amis, par Meyer. — L'Âne et le Chien, par Meyer. — L'Âne et le Petit Chien, par C. Monnet.

Un nouvel historien d'Alexandre I^{er} : S. A. I. le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, président de la Société impériale d'histoire de Saint-Petersbourg. — L'empereur Alexandre I^{er}. — Le comte Alexis Aratchkoff. — Le grand-duc Paul Pétrowitch (Paul I^{er}) avec sa femme et ses fils, Alexandre et Constantin. — L'empereur Alexandre I^{er} sur son lit de mort.

« Mes Souvenirs » : M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*. — Le général Boulanger. — M. Alfred Capus. — M. Paul Hervieu. — M. Gaston Calmette, directeur du *Figaro*.

Au Salon d'hiver : Mlle Berthe Galewska, par Jean Corabœuf.

Actualités : Inauguration du monument élevé à la mémoire du peintre Henri Regnault, tué à vingt-sept ans, le 19 janvier 1871, à Buzenval. — Le carnaval à Nice. Le char de S. M. Carnaval.

L'aviation : Le passage des Alpes : la traversée du Simplon par l'aviateur Bielowic. Le monoplane au départ, à Brigue. — L'envolée.

L'Instantané, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2097^e livraison (8 février 1913).

Les Pirates de l'air, par Pierre Ver-non. — Les secrets de la prestidigitacion, par Saint-J. de l'Escap. — La maçonnerie à la machine, par Daniel Bellet. — Petites manies de grands hommes. — Stella Mia, par H.-A. Doulliac. — L'Orme Saint-Gervais, par Jacques Freneuse. — L'auxétophone, par Pierre de Mériel.

Abonnements. France : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. Union Postale : Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes. Librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain.

La Quinzaine Automobile

Revue de toutes les locomotives mécaniques, des industriels annexes et des nouveaux sports. Bi-mensuelle 16 à 32 pages. 10 fr. par an. Etranger : 15 fr. — 18, avenue Carnot, Paris. Specimen 0 fr. 50

Ateliers de Nickelage

de FUMEL (Lot-et-Garonne)

Argenture-Dorure

BRONZAGE & VERNISSAGE</

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'hiver aux plages Nantaises

Les plages Nantaises si fréquentées l'été sont aussi de délicieux séjours d'hiver par la douceur de leur climat.

En vue de faciliter l'hivernage dans ces stations, la Compagnie d'Orléans délivrera à titre d'essai, du 1^{er} novembre 1912 jusqu'au mercredi précédant la Fête des Rameaux 1913, aux familles d'au moins 3 personnes, des billets d'aller et retour collectifs à prix réduits dits « Billets d'hivernage ».

Ces billets sont délivrés sous condition d'un parcours d'au moins 150 kilomètres (aller et retour) de toute gare du réseau d'Orléans pour les stations comprises entre Pornichet (inclus) et le Croisic (inclus).

Leur validité est de deux mois, non compris le jour de départ, avec faculté

de prolongation d'un mois moyennant un supplément de 10 0/0 du prix primitif.

Trains rapides et express de jour et de nuit, voitures directes 1^{re}, 2^e, et 3^e classe, compartiments-couchettes, wagons-restaurant.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

et des Ecoles Normales
8, RUE FÉNELON, en face la Halle
Consultations de 9 à 6 heures

Le propriétaire-gérant :
A. COUESLANT.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 10 Février 1913

ESPÈCES	ENTRÉES		RENOVI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
	DIRECTES			Les pores se cotent au 50 k. poids vif.		
	au Marché et à l'Abattoir			1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	2.753			0,76	0,72	0,66
Vaches.....	1.372	878	268	0,72	0,68	0,62
Taureaux.....	342			0,70	0,65	0,60
Veaux.....	1.297	1.882		1,10	1,05	0,98
Moutons.....	16.094	7.212	116	1,06	1,00	0,95
Porcs.....	4.854	2.243		0,56	0,54	0,53

OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile sur les bœufs veaux et moutons mauvaise sur les pores.
Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Confiez tous vos achats

Confiez la préparation de vos ordonnances
A LA

GRANDE PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE

LA plus importante Pharmacie de toute la région
LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

LE MEILLEUR MARCHÉ

LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE STÉRILISATION

Directeur : Paul GARNAL, O. S. Pharmacien de 1^{re} Classe
Diplôme de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot — Inspecteur des Pharmacies
Ancien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris

Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) — CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL remplace l'Huile de Foie de Morue

POUR LE TRAITEMENT & LA GUÉRISON

DES Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires
Toux opiniâtre, Furoncles etc.

Prix du flacon : 3 fr. 50. — Le litre : 6 fr.

La Phosphiode Garnal et le Corps Médical ATTESTATION D'UN MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est, sans contredit, la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »
Docteur ORTEL,
de la Faculté de Médecine de Paris,
2, Boulevard Ornano, Paris.

IMPRIMERIES A. COUESLANT

CAHORS (Lot)

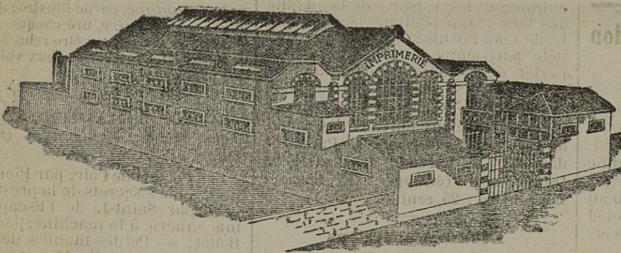
ALENÇON (Orne)

20 PRESSES

Installation Moderne

Travaux en tous genres

LIVRAISON RAPIDE. — PRIX MODÉRÉS



USINE DE CAHORS

SERVICE D'HIVER 1912-13

De Paris à Toulouse par Cahors

	739	8	1123	121	23	35	1125
	OMNIBUS	RAPIDE	OMNIBUS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
PARIS (Orsay) départ.	8 20	19	20 30	22 51			
PARIS (Aust.) départ.	8 30	19	20 40	23 4			
LIMOGES arrivée	14 2		2 35	8 39			
LIMOGES départ.	3 16	14 12	0 58	2 44	9 10		
BRIVE arrivée	6 18	15 41	2 27	4 31	12 5		
BRIVE départ.	6 45	15 48	2 33	4 50	13 12		19 25
Gignac-Cressensac.	7 21		16 35		13 47		20 3
SOULLAC arr.	7 40		16 54		5 25	14 6	20 23
SOULLAC départ.	7 45		16 56		5 28	14 10	20 43
CAZOULES.	7 53		17 4		5 28	14 10	20 52
Lamothe-Fénelon.	8 9		17 20		5 28	14 10	21 9
Nozac.	8 19		17 30		5 28	14 10	21 20
GOURDON.	8 31		17 42		5 53	14 56	21 33
Saint-Clair.	8 40		17 51		5 5	15 5	21 43
Dégagnac.	8 51		18 2		5 16	15 16	21 55
Thédirac-Peyrilles.	9 2		18 13		5 27	15 27	22 7
Saint-Denis-Catus.	9 13		18 25		5 38	15 38	22 19
Espère.	9 22		18 35		5 47	15 47	22 30
CAHORS arrivée.	9 32	17 18	18 45	4 3	6 29	15 57	22 41
CAHORS départ.	9 41	17 23	18 58	4 7	6 41	16 7	23 1
Sept-Ponts.	9 51		19 8		6 41	16 7	23 12
Cieurac.	10 5		19 22		6 41	16 7	23 29
Lalbenque.	10 12		19 29		6 41	16 7	23 38
Caussade.	10 45	18	20 2		7 18	17 17	23 49
MONTAUBAN arr.	11 19	18 26	20 36	5 7	7 44	17 54	24 8
TOULOUSE. arr.	12 31	19 16	21 57	6	8 38	20 7	25 10

De Toulouse à Paris par Cahors

	42	16	1140-1128	1132 (*)	4	122	700	1136
	RAPIDE	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
TOULOUSE... d.	13	16 45	15 47	18 3	20 45	23 37	6	9 16
MONTAUBAN. d.	13 49	17 37	16 37	19 59	21 34	0 30	7 15	10 47
Caussade.....		17 59	17 16	20 42	21 57		7 56	11 25
Lalbenque.....			17 54	21 25			8 38	12
Cieurac.....			18 2	21 34			8 47	12 8
Sept-Ponts.....			18 13	21 46			8 59	12 19
CAHORS... (arr.)	14 45	18 36	18 21	21 54	22 35	1 26	9 7	12 27
CAHORS... (départ.)	14 49	18 43	19 4	5 52	22 40	1 30	9 27	15 32
Espère.....			19 17	6 6			9 39	15 44
St-Denis-Catus.....			19 31	6 21			9 52	15 57
Thédirac-Peyril.....			19 45	6 37			10 5	16 10
Dégagnac.....			19 54	6 46			10 14	16 19
Saint-Clair.....			20 3	6 55			10 23	16 28
GOURDON.....			19 24	7 11	23 22		10 37	16 42
Nozac.....			20 26	7 20			10 45	16 50
Lamothe-Fénelon.....			20 35	7 30			10 54	16 59
CAZOULES.....			20 49	7 44			11 7	17 12
SOULLAC... (a.)	15 47	19 45	20 57	7 52	23 43		11 14	17 19
SOULLAC... (d.)	15 48	19 47	21 3	8 4	23 46		11 18	17 33
Gignac-Cressensac.....			21 32	8 36			11 43	17 58
BRIVE... (a.)	16 23	20 22	22 2	9 7	0 22	3 1	12 11	18 26
BRIVE... (d.)	16 28	20 31		9 25	0 28	3 8	12 56	18 41
PARIS... (A.) arr.	23 45	4 36		19 5	8 47	10 32	22 46	
PARIS... (O.) arr.	23 54	4 46		19 14	8 56	10 41	22 55	

De Cahors à Libos

CAHORS. — départ.	6 6	7 28	12 40	18 52
Mercuès.....	6 20	7 50	12 54	19 7
Donelle (Arrêt).....	6 24		12 58	19 11
Parnac.....	6 31	8 8	13 5	19 19
Luzech.....	6 37	8 22	13 11	19 27
Castelfranc.....	6 50	8 46	13 23	19 43
Prayssac (Arrêt).....	6 53		13 26	19 46
Puy-l'Evêque.....	7 2	9 11	13 34	19 58
Duravel.....	7 9	9 25	13 41	20 6
Soturac-Touzac.....	7 17	9 37	13 49	20 14
Fumel.....	7 28	10 4	13 58	20 27
LIBOS.....	7 34	10 11	14 4	20 33
PARIS (Orsay).....	22 55		4 46	8 42

De Libos à Cahors

PARIS (Orsay).....	19 50	22 51	10	9
LIBOS... départ.	7 16	15 18	21	9
Fumel.....	7 27	15 24	21	15
Soturac-Touzac.....	7 37	15 34	21	25
Duravel.....	7 44	15 41	21	32
Puy-l'Evêque.....	7 53	15 48	21	39
Prayssac (Arrêt).....	8	15 55	21	46
Castelfranc.....	8 8	16	21	51
Luzech.....	8 20	16 10	22	1
Parnac.....	8 30	16 18	22	9
Donelle (Arrêt).....	8 35	16 23	22	19
Mercuès.....	8 40	16 28	22	19
CAHORS. — Arr.	8 52	16 40	22	31

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

PARIS (Orsay) départ.	20 30	22 51	10	9
St-Denis-près-Martel.	5 46	9 34	13 52	20 5
Vayrac.....	5 54	10 3	14 3	20 14
Bétaïlle (arrêt).....	5 58		14 7	20 18
Puybrun.....	6 6	10 35	14 16	20 26
Bretenoux-Biars.....	6 18	10 48	14 29	20 39
Port-de-Gagnac.....	6 25		14 36	20 46
Laval-de-Cère.....	6 34		14 44	20 56
Lamativie.....	6 55		15 4	21 18
Siran (arrêt).....	7 11		15 20	21 34
La Roquebrou.....	7 26		15 37	21 49
AURILLAC. arrivée.	8 5		16 15	22 28

Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris

AURILLAC. départ.	4 25	9 12	14 54	
La Roquebrou.....	5 7	9 52	15 37	
Siran (arrêt).....	5 29	10 5	15 52	
Lamativie.....	5 33	10 22	16 11	
Laval-de-Cère.....	5 50	10 40	16 29	
Port-de-Gagnac.....	6 4	10 48	16 37	
Bretenoux-Biars.....	6 18	7 52	11	16 51
Puybrun.....	6 24	8 11	11 9	16 59
Bétaïlle (arrêt).....	6 30		11 15	17 5
Vayrac.....	6 38	8 13	11 23	17 12
St-Denis-près-Martel.	6 43	8 21	11 30	17 19
PARIS (Orsay) arrivée.			22 55	4 46

Nota. — Les jours de fêtes à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 5 soir et arrive à St-Denis à 7 h. 17 soir.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. départ.	6 38	10 58	15 35	19 39
Sarlat.....	6 50	7 33	11 53	16 40
Cazoules.....	7 31		12 38	17 20
Souillac.....	7 56	10 10	12 50	18 2
Le Pigeon.....	8 10	10 45	13 4	1